

Suis vexée, aucun procureur ne m'a absoute en disant « la cause est juste »... c'est pas juste !

écrit par Christine Tasin | 11 février 2024



Des militant-es de Greenpeace repeignent un avion Air France en vert tandis que d'autres tentent de déployer une banderole sur le toit de l'appareil, le 5 mars 2021 à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

© Alain Jocard / AFP



Des militant-es de Greenpeace repeignent un avion Air France en vert tandis que d'autres tentent de déployer une banderole sur le toit de l'appareil, le 5 mars 2021 à l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle.

© Alain Jocard / AFP

Des activistes peignent en vert un avion pour lutter contre le réchauffement climatique... Il y a 10 ans, on aurait pensé au titre d'un dessin animé pour enfants... Las ! C'est une histoire vraie. Une histoire de tarés, de dégénérés, d'illettrés, d'anti-science qui ne connaissent rien à rien mais ont décidé de « penser » pour les autres. Récit fait par d'autres dégénérés, l'écriture inclusive en atteste, comme le bandeau du site :



Le média qui annonce la couleur

Verts et mûrs ? Neuf activistes de Greenpeace qui avaient barbouillé de vert un avion à l'aéroport de Roissy, comparaissent ce jeudi au tribunal correctionnel de Bobigny (Seine-Saint-Denis). Des amendes relativement faibles ont été requises.

De la peinture verte barbouillée sur la carlingue d'un avion, des personnes perchées sur l'aile et le toit de l'appareil, une grande banderole jaune «Climat en danger, la solution : moins d'avion»... Le 5 mars 2021, neuf militant·es de l'association Greenpeace ont investi le tarmac de l'aéroport parisien Roissy-Charles de Gaulle pour une courte action de désobéissance civile contre «l'avion vert».

À l'époque, plusieurs milliards d'euros d'aides publiques avaient été accordés à Air France sans contrepartie environnementale à la suite du Covid-19, et le gouvernement communiquait largement sur les promesses de l'avion vert pour décarboner l'aviation – un contexte qui a motivé leur passage à l'acte.

Les prévenu·es étaient jugé·es ce jeudi pour dégradations volontaires d'un avion d'Air France, entrave au fonctionnement d'une installation à usage aéronautique et refus de se soumettre au prélèvement biologique lors de leur interpellation. Les dégradations en question ont entraîné un

préjudice de 60 000 euros pour Air France – intégralement pris en charge par l'assurance de la compagnie – qui réclame un euro symbolique de dommages et intérêts par personne, tout comme le groupe Aéroports de Paris, deuxième partie civile du procès.

<https://vert.eco/articles/avion-vert-greenpeace-en-proces-pour-avoir-repeint-un-appareil-a-roissy-charles-de-gaulle>

Mais l'histoire ne s'arrête pas là... Non seulement ils s'en sortent bien. C'est Air France qui paye. Enfin non, c'est l'Etat donc nous qui payons. Mais le procureur leur donne raison !!!

«La cause est juste», a admis le procureur. «Mais la fin justifie-t-elle les moyens, permet-elle d'enfreindre la loi ?» La notion d'état de nécessité permet de commettre des délits en cas de péril grave et imminent – ce qui est le cas ici, reconnaît le procureur – mais si et seulement si la réponse est proportionnée et permet d'éviter ce péril. «Il faut que cette action serve à quelque chose et soit le dernier recours», a-t-il écarté. «Ça voudrait dire qu'on ne pourrait faire usage de sa liberté d'expression que si et seulement si on est certain qu'elle aboutisse à quelque chose ? C'est extrêmement inquiétant !», s'est exclamée Maître Dosé, l'avocate de Greenpeace.

Soulignant l'absence d'intérêt individuel des prévenu·es dans cette action, le procureur a écarté les peines de prison et requis des condamnations allant de 700 euros d'amende à 120 jours-amende à dix euros. Une amende de 100 euros pour les huit activistes qui avaient refusé le prélèvement biologique a aussi été réclamée. Le délibéré sera rendu le 22 février prochain.

Je suis verte... de jalousie. Aucun procureur n'a jamais admis que mes paroles ou écrits contre l'islam étaient justes. Pourtant, j'ai des millions, que dis-je, des milliards de

preuves apportées par l'histoire et par l'actualité brûlante, en France comme au Pakistan ou en Afghanistan, au hasard. Et je n'ai jamais peint en vert islam un avion ou un abri-bus. Et je n'ai aucun intérêt individuel à prendre les risques que je prends, au contraire. Je pourrais passer ma retraite à voyager, jouer au scrabble, relire Voltaire...

Oui la cause des anti-islam est juste. Tellement juste. Mais, à l'heure où des banques chassent carrément les associations anti-islam ça pue pour nous au pays de Voltaire. Le pays de Voltaire pue. La liberté est en train de mourir en notre beau pays, dans une indifférence crasse de nos concitoyens qui se laissent manger la laine sur le dos.